

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR  
ARRONDISSEMENT DE DREUX  
CANTON D'EPERNON  
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU VENDREDI 17 OCTOBRE 2025  
COMPTE RENDU

## **ORDRE DU JOUR :**

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Travaux : présentation des projets et des réalisations
- Recensement de la population campagne 2026 : nomination d'un coordinateur communal, d'un suppléant et création de 3 postes d'agents recenseurs
- Noël des enfants : présentation du spectacle et du devis
- RD 116 : études des propositions d'emprunts
- Finances : décisions modificatives
- Finances : organisation des dons et des libéralités
- Projet de création d'une centrale photovoltaïque
- Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2023
- Salle des fêtes : demandes de prêts
- Mutuelle
- Questions diverses

Le vendredi 17 octobre, les membres du conseil municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 3 octobre 2025, se sont réunis.

Sont présents : M. Jean-Noël MARIE, Mme Catherine MARIE, M. Daniel GUILLY, M. Roland PETIT, Mme Claudine ABHERVE, M. Didier LEBARS, Mme Sylvie DE ROA, M. Pascal LENOIR, Mme Nathalie ANDREU et M. Patrick JOYEUX.

Mme Murielle LEROY, Mme Jacqueline FOUQUET et M. Jean-Luc MARTIN sont absents.

La séance débute à 18h35.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance.

## **COMPTE RENDU PRECEDENT**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu précédent.

## **COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS**

SIRP Comité syndical : M. Roland PETIT

Les effectifs baissent, soit cette année 181 élèves.

Les enfants de Coulombs sont 33 en maternelles et 73 en élémentaire.

Concernant le budget, la volonté est de faire baisser la participation communale.

Des travaux de réfection d'une classe sont prévus.

À la suite des travaux de voirie à Chadelles, une nouvelle boucle pour le transport scolaire a été mise en place.

L'accueil d'un stagiaire est en cours.

Territoire Energie : M. Didier LE BARS

Le budget a été voté.

## **TRAVAUX : PRESENTATION DES PROJETS ET DES REALISATIONS**

M. Pascal LENOIR informe des travaux réalisés et à venir :

- Cavée de Houdan : la coupe de 2 arbres présents sur le domaine public doivent être prévues, tout comme la taille d'un laurier et d'arbustes. L'entreprise HEROIN a été retenue. Le montant de la prestation s'élève à 1 920 euros T.T.C.
- La VMC des sanitaires de la salle des fêtes a été changée. L'entreprise CHAZOTTES de Coulombs est intervenue et le montant de la prestation s'élève à 1 176 euros T.T.C.
- Le curage des fossés pour mieux gérer l'écoulement des eaux pluviales a été réalisé par l'entreprise SGRPP. Le montant de la prestation s'élève à 2 160 euros T.T.C.
- La création d'un puisard aux services techniques a été réalisé pour évacuer les eaux pluviales à l'entrée des locaux. La prestation a été réalisé par l'entreprise SGRP et s'élève à 1 908 euros T.T.C.
- Le changement des radiateurs des sanitaires de la salle des fêtes par un convecteur moins énergivore ainsi que la pose d'un nouveau sèche-mains ont été réalisés par l'entreprise CHAZOTTES pour un montant de 1 920 euros T.T.C.
- L'enduit des columbariums a été réalisé
- La vanne de sécurité du ballon d'eau chaude des sanitaires de la salle des fêtes, un robinet et la réfection des joints de douche au silicone pour un logement du 1<sup>er</sup> étage de la Mairie ont été changés, pour un montant de 688.68 euros T.T.C, par l'entreprise STC
- La réparation des plafonds du local « archives » sera réalisée par l'entreprise SPL pour un montant de 1 347.35 euros T.T.C.

- La reprise de l'enduit sous l'escalier du logement situé au 39 grande rue sera réalisée par l'entreprise SPL pour un montant de 572 euros T.T.C.
- La recherche d'une « pollution au plomb » qui serait située 39 grande rue est en cours. L'entreprise BATAILLE a été mandatée. Le montant s'élève à 324 euros T.T.C.

Mme Catherine MARIE souhaite que l'on puisse en profiter pour diagnostiquer l'origine de la présence d'eau devant l'entrée de la salle des associations.

La liste des nouveaux travaux à étudier est :

Une taille complémentaire au cimetière : un devis est parvenu en Mairie. Les élus souhaitent un second devis.

Mme Claudine ABHERVE signale des lieux à désherber et entretenir dans le nouveau cimetière.

Parking de la Mairie : l'objectif serait d'étudier un réaménagement des places de parking pour mieux l'organiser. Des devis sont parvenus en Mairie. Les élus souhaitent demander des conseils à M. DESVEAUX de l'entreprise BETDECID, en charge des travaux en cours à Chadelles.

Mme Nathalie ANDREU souhaite la création d'un City Park pour les jeunes. Il reste à trouver un lieu. Ce pourrait être rue des remparts.

M. Roland PETIT informe que la commune de Villemeux-sur-Eure a installé un parc récemment. M. Le Maire va prendre attache auprès de la commune.

Passage piéton avenue de l'Abbaye :

M. Pascal LENOIR signale la dangerosité de celui existant et souhaite son déplacement comme précédemment évoqué lors d'une séance de conseil municipale précédente.

Les membres du conseil sont unanimes sur la nécessité de le déplacer.

Réfection du crépi entre les columbariums : l'entreprise SGRP a fait parvenir un devis d'un montant de 3 147 euros T.T.C. Les familles pour lesquelles des plaques commémoratives ont été apposées sur le mur seront informées de leur retrait lors de la réalisation des travaux.

Les membres du conseil votent à l'unanimité le montant des travaux.

Désherbeur mécanique : des devis sont parvenus en Mairie. Les membres du conseil souhaitent une démonstration avant l'acquisition du matériel.

Salle des fêtes – cuisine : infiltrations

Un devis est parvenu en Mairie pour des travaux de réparation de la toiture suite à la constation d'infiltrations. Les membres du conseil souhaitent un second devis.

Ballon d'eau chaude des sanitaires de la salle des fêtes : le groupe de sécurité a été changé mais le ballon est en fin de vie.

2 devis sont parvenus en Mairie. Les travaux réalisés seront le changement du ballon d'eau chaude, la pose d'un évier pour l'agent de ménage et la mise en place de vannes de coupure permettant d'isoler le réseau en cas de fuites. Les membres du conseil retiennent à l'unanimité le devis le moins disant d'un montant de 2 368.32 euros T.T.C. transmis par la société S.T.C.

Un limiteur de son pour la salle des fêtes :

A ce jour un devis est parvenu en Mairie. Les élus en souhaitent un second.

Balayage des caniveaux :

M. Pascal LENOIR est en attente de devis.

Vannage :

Plusieurs entreprises ont été sollicitées mais la commune est toujours en attente de leurs retours. M.LENOIR les relance.

Le syndicat SEBV4R devrait transmettre des adresses d'entreprises spécialisées.

Création d'un bâtiment aux services techniques :

Pour protéger divers matériels (tracteur, épaveuse,...), M. Pascal LENOIR souhaite que l'on puisse construire un hangar et demande si la commune peut interroger le service instructeur « ATD » sur la faisabilité de ce projet.

Les membres du conseil y sont favorables à l'unanimité.

Préfabriqué : M. Pascal LENOIR relance sur son devenir. Lors d'un précédent conseil, la réfection du bâtiment rue des remparts a été évoquée pour permettre au Comité des Fêtes de ranger leurs matériels. Le Comité des Fêtes va être à nouveau sollicité.

Eclairage rue des remparts : un administré souhaite un point lumineux supplémentaire.

Les membres du conseil y sont favorables à l'unanimité.

M. Didier LE BARS informe que les éclairages publics situés près du rond-point de la déviation rue de Chadelles ont été volés en 2 fois. Des plaintes ont été déposées. Le Syndicat Territoire Energie a fait parvenir une proposition pour de nouveaux luminaires. Le coût sera supporté par le syndicat et leur assurance. Les membres du conseil approuvent le choix des nouveaux luminaires.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION CAMPAGNE 2026 :**  
**NOMINATION D'UN COORDINATEUR**

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026. Il convient de nommer un coordinateur communal, un suppléant et la création de 3 postes d'agents recenseurs.

Mme Catherine MARIE propose sa candidature au poste de coordinateur communal et Mme Stéphanie DELOIZY comme coordinateur suppléant.

Les membres du conseil votent à l'unanimité les nominations et la création des 3 postes d'agents recenseurs.

## **NOËL DES ENFANTS : PRÉSENTATION DU SPECTACLE ET DU DEVIS**

Mme Nathalie ANDREU a transmis aux élus plusieurs propositions de spectacles. La compagnie PAPADI (spectacle de ventriloques interactifs) a été retenue.

Le montant de la prestation s'élève à 800 euros T.T.C. et aura lieu le vendredi 5 décembre 2025 à 19h30 au sein de la salle des fêtes. Les enfants souhaitant y participer ont jusqu'au 7 novembre pour s'inscrire.

Une distribution de jouets et de bonbons aura lieu à l'issue du spectacle.

Les membres du conseil votent à l'unanimité la proposition de la compagnie PAPADI.

## **RD 116 : ÉTUDES DES PROPOSITIONS D'EMPRUNTS**

Pour financer en partie les travaux de voirie de la RD 116 à Chandelles, la commune souhaite recourir à un emprunt pour un montant de 350 000 euros à long terme et 150 000 à court terme pour le financement de la TVA récupérable en partie sur l'exercice N+2.

L'offre la moins disante est celle du Crédit Agricole. Deux offres ont été reçues en Mairie.

Montant du financement de 350 000 euros

Durée de 20 ans

Taux fixe de 3.53 %

Frais de dossier de 350 euros

Montant du financement de 150 000 euros

Durée de 2 ans

Taux fixe de 2.52%

Frais de dossier de 150 euros

Les membres du conseil votent à l'unanimité les propositions de financement du Crédit Agricole et autorise M. Le Maire à signer tous les documents afférents à ces demandes.

M. Le Maire remercient toutes les personnes qui participent aux réunions de chantier ainsi que M. DESVEAUX de l'entreprise BETDECID.

M. Didier LE BARS informe que les bordures devant les futurs terrains à bâtir rue de Chandelette vont être posées.

M. Roland PETIT s'interroge sur le fonctionnement de la buse Chemin des Près et de l'état de la voirie.

## **FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES**

Décision modificative « fongibilité des crédits » :

Le conseil municipal est informé de la décision modificative n°2 car celle-ci a été réalisée comme suit : après l'acquisition d'une débroussailleuse et de travaux complémentaires concernant le changement de poteaux incendie, la somme de 2 094 euros a été prise du compte 2151 projet 250009 et affectée pour 1 002 euros au compte 2158 projet 250011 « débroussailleuse ECHO », puis 1 092 euros au compte 2158 projet 250004 « poteaux incendie ».

Décision modificative n°3 : participation complémentaire au CCAS

Suite à des décalages de facturations entre 2 exercices comptables et pour couvrir les dernières dépenses de l'année, il convient de réapprovisionner le budget du CCAS pour la somme de 7 500 euros.

La somme sera débitée au chapitre 11 « charges à caractères générale », compte 60612 et abonner au compte 65736211.

Les membres du conseil votent à l'unanimité ces deux décisions modificatives.

## **FINANCES : ORGANISATION DES DONS ET DES LIBERALITES**

A la demande du S.G.C. de Chartres et considérant qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, l'objectif est de confier à M. le Maire pour partie des délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal d'autoriser M. Le Maire à accepter au nom de la Commune de Coulombs et pour la commune de Coulombs les dons et legs qui ne sont grecés ni de conditions ni de charges.

## **PROJET DE CREATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE**

Dans le cadre de l'instruction du projet de centrale photovoltaïque, il convient de solliciter l'avis du conseil municipal.

Les membres du conseil municipal émettent à l'unanimité un avis favorable pour le projet d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune.

## **PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE (RSU) 2023**

Point reporté.

## **SALLE DES FETES : DEMANDES DE PRETS**

Plusieurs demandes de prêts de la salle des fêtes sont présentées :

- Secours Catholique : l'équipe de bénévoles de Nogent-le-Roi demande le prêt de la salle des fêtes le 24 décembre prochain pour organiser un repas de Noël solidaire
- Ecole de Coulombs : Mme FANMUY demande le prêt de la salle des fêtes pour organiser un spectacle de percussions le vendredi 27 mars 2026 (journée et soirée)
- Les Copains Bikers souhaitent reporter leur manifestation initialement prévue le 6 septembre dernier au 26-27 septembre 2026
- La Paroisse de Nogent-le-Roi souhaite utiliser la salle les 6 et 7 février 2027 pour organiser un loto
- Collège Jean-Moulin : Mme Quilleré demande le prêt de la salle des fêtes pour organiser la représentation d'une pièce de théâtre en mars 2026

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les prêts de la salle des fêtes.

## **MUTUELLE**

Mme Catherine MARIE informe que la mutuelle des agents est obligatoire dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain avec une participation de l'employeur obligatoire au minimum de 15 euros par mois.

## **QUESTIONS DIVERSES**

M. Le Maire informe que les élus vont être invités à visiter le chantier de la déviation.

Semaine Bleue : Mme Claudine ABHERVE

A l'occasion de la semaine bleue, une pièce de théâtre a été jouée par la Compagnie Vol de Nuit le 13 octobre dernier au sein de la salle des fêtes. La pièce était très « divertissante », la troupe a beaucoup participé avec le public des 3 communes (Nogent-le-Roi, Coulombs et Lormaye) et avec les résidents de l'EPHAD présents. La cote part financière pour Coulombs s'élève à 650 euros.

M. Didier LE BARS signale la dangerosité d'une haie donnant avenue de l'Abbaye.

C.C.A.S. : Mme Catherine MARIE

Le repas des anciens a eu lieu le 20 septembre dernier. 95 personnes étaient présentes. Le service a pu sembler être un peu long mais le repas était très bien.

Mutuelle intercommunale : 120 personnes ont participé à la réunion d'information organisée le 30 septembre dernier.

Des permanences auront lieux en Mairie pour permettre aux administrés d'obtenir des devis personnalisés : pour la compagnie AXA, en Maire de Coulombs et pour la mutuelle MUTAMI en Mairie de Nogent-le-Roi.

Les Ateliers créatifs, organisés 1 mardi sur 2, dans la salle située 39 grande rue, ont commencé avec trois premières demi-journées.

7 bénévoles et 9 participants étaient présents. Les personnes sont libres de choisir leurs activités : jeux de cartes, travaux manuels, jeux de société...

Octobre Rose :

Les activités étaient nombreuses et ont rencontré un important succès : randonnée, tartiflettes, interventions de personnalités, danses,... et un concert en fin de journée. Ces manifestations ont été organisées par les communes de Nogent-le-Roi, Coulombs, Lormaye et les comités des fêtes de Coulombs et de Nogent-le-Roi ainsi que la participation de la Godasse Nogentaise pour la randonnée.

M.Le Maire et les membres du conseil municipal félicitent et remercient tous les bénévoles et tous les participants.

Mme Nathalie ANDREU signale que des véhicules prennent à contre sens la cavée de Paris.

Mme Sylvie DE ROA demande l'acquisition de 2 grilles pour le four de la cuisine supplémentaires et informe que les membres du club de billard ont changé 2 convecteurs.

Mme Catherine MARIE souhaite que l'on vérifie la programmation du chauffage de la salle située 39 grande rue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36.

\_\_\_\_\_

M. Jean-Noël MARIE  
Maire de Coulombs  
Conseiller départemental du canton d'Epernon

